

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET CONDITIONS DE VENTE 2021

LES ENTENTES, PRIX, CONDITIONS ET DÉLAIS PEUVENT CHANGER EN COURS D'ANNÉE (AVEC PRÉAVIS), SURTOUT SI DE GRANDES SÉCHERESSES SURVIENNENT, SI LA PANDÉMIE DE COVID-19 S'INTENSIFIE OU SI D'AUTRES PROBLÈMES SE PRÉSENTENT. **IL EST DU DEVOIR DU CLIENT DE S'ASSURER DE RECEVOIR LES COMMUNICATIONS DE GROUPE RICHER ET DE SE GARDER INFORMÉ.**

LES DOCUMENTS DE CRÉDIT (FORMULAIRE D'OUVERTURE DE COMPTE & DE DEMANDE DE DÉNONCIATION) SONT DISPONIBLES AU WWW.GROUPERICHER.COM

1- PRIX, TERMES ET MODALITÉS DE PAIEMENT

À partir du 1^{er} janvier 2021, toutes les ententes 2020 deviennent non valides. Pour pouvoir transiger avec Groupe Richer, il est interdit de s'opposer aux renseignements généraux et conditions de vente. Tous nos prix et conditions indiqués sont sujets à changement sans préavis et sont taxables (T.P.S. et T.V.Q.). Toute la marchandise achetée chez Groupe Richer demeure sa propriété jusqu'au paiement complet de la facture. Les termes de paiement de nos clients possédant une marge de crédit sont **nets le 15^e jour du mois suivant** la date de la ou des factures. Des **frais administratifs de 3% par mois ou 42,585% par année** sont calculés sur toute facture en souffrance. À défaut de payer un compte après quatre (4) mois de déficience (non justifié et/ou non documenté) et que nous décidions ou non d'entreprendre une procédure de recouvrement, quelle qu'elle soit, des frais équivalents à 20% de la dette vous seront facturés. De plus, des frais pourront s'appliquer sur un paiement par carte de crédit (aucun frais pour un paiement Visa ou Master Card effectué la journée même de la transaction et des frais de 3% pour un paiement fait à partir du lendemain). Dans le cas d'un chèque sans fonds (NSF), un frais de 45\$ sera ajouté à la facture. Sujet à changement sans préavis et selon la juridiction provinciale et fédérale. Pour un client ne possédant pas de marge de crédit (PSL) le paiement doit se faire par chèque au moment de la livraison. Si le paiement n'est pas effectué, dû à l'absence du client sur le chantier, la livraison sera annulée et un frais de 45\$ sera appliqué.

2- FRAIS DE LIVRAISON

		\$	CODE
PRODUITS DE GAZON :			
2.1	A 10 PI ² À 3 ½ PALETTES*	AMBASSADEUR RT : 245 \$	17000000-T
		RICH TEAM : 295 \$	
		Ø RICH TEAM : 345 \$	
B 4 PALETTES ET + **	AMBASSADEUR RT : 195 \$	170000000	
	RICH TEAM : 245 \$		
	Ø RICH TEAM : 295 \$		
PRODUITS DE BÉTON ET ACCESSOIRES :			
A	1 PALETTE À 5 PALETTES	AMBASSADEUR RT : 195 \$	170060450
		RICH TEAM : 245 \$	
		Ø RICH TEAM : 295 \$	
2.2 B	6 PALETTE À 11 PALETTES	AMBASSADEUR RT : 245 \$	170060650
		RICH TEAM : 295 \$	
		Ø RICH TEAM : 345 \$	
C	12 PALETTE ET + **	AMBASSADEUR RT : 295 \$	170060000
		RICH TEAM : 345 \$	
		Ø RICH TEAM : 395 \$	

LIVRAISON D'ÉCHANTILLONS

2.3	Livraison d'échantillons (gratuit en ramassage)	25 \$	17000000E
-----	---	-------	-----------

LIVRAISON EN RÉGION ÉLOIGNÉE

2.4	sur demande, voir notre zone de livraison rég. p.50	S/D	170000000-E
-----	---	-----	-------------

* Une livraison de gazon peut être effectuée à partir de 10 pi² (1 rouleau), mais le minimum facturable est de 1480 pi² (2 palettes).

** Par adresse, sauf si la livraison est effectuée sur la même rue, et facturé par tranche de 20 pal.

AUTRES FRAIS POSSIBLES :

2.5	Frais de livraison sur l'île de Montréal à l'est de l'auto-route 13 (par adresse et facturé par tranche de 20 pal.)	195 \$	170050000
2.6	Livraison de gazon à répétition sur un même chantier ou à l'adresse d'affaires du client sans justification (pour une 2 ^e livraison et plus, peu importe la quantité) le même jour ou le lendemain (le même jour seulement pour l'adresse d'affaires du client) lorsque que cette dite livraison de gazon aurait pu être faite en même temps que la 1 ^{re} (facturé par tranche de 20 pal.)	195 \$	170000035
2.7	Frais de livraison pour la province de l'Ontario (par adresse et facturé par tranche de 20 pal.)	145 \$	17000000T
2.8	Temps de déchargement excessif (après 60 minutes de déchargement sur un même chantier)	145 \$	170000020
2.9	Charge de transport générale (divers/autres)	145 \$/h	180000000

3- PALETTES

Consigne (remboursable et retournable) pour chaque palette de bois	30 \$	210000000
--	-------	-----------

4- DÉLAIS MINIMAUX POUR COMMANDER

Selon le type de produit, des délais minimaux doivent être respectés pour pouvoir commander. Voir tous les détails à la p.47.

5- NOUVELLE SUCCURSALE DE SAINTE-JULIE : OÙ SE PRÉSENTER?

Lorsque la gazonnière du chemin du Fer-à-Cheval est ouverte (lorsqu'il y a récolte de gazon), le ramassage de 4 palettes et plus de gazon doit s'y effectuer. Pour moins de 4 palettes ou lorsque la gazonnière est fermée, se rendre sur la rue Nobel.

Le ramassage de béton peut s'effectuer en tout temps sur la rue Nobel. Sur le chemin du Fer-à-Cheval, le ramassage de béton peut s'effectuer seulement lorsque la gazonnière est ouverte et que le produit désiré est en inventaire (voir groupericher.com), jusqu'à épuisement des stocks.

6- FRAIS DE LIVRAISON - VRAC (RIVE-SUD SEULEMENT)

La livraison de produits en vrac est offerte seulement dans une partie de la Rive-Sud de Montréal. Le frais de livraison se calcule selon le kilométrage entre notre succursale de Sainte-Julie (1111 rue Nobel) et l'adresse de livraison. Ailleurs, les produits en vrac peuvent seulement être ramassés.



		DISTANCE	\$	CODE
6.1	6 roues 2 à 4 tonnes/vrg	0-15 KM	95 \$	170000615
		15-30 KM	145 \$	170000630
		30-60 KM	195 \$	170000660
6.2	10 roues 5 à 15 tonnes/vrg ou 5 à 11 tonnes/vrg en dégel	0-15 KM	145 \$	170001015
		15-30 KM	195 \$	170001030
		30-60 KM	245 \$	170001060
6.3	12 roues 16 à 20 tonnes/vrg ou 12 à 16 tonnes/vrg en dégel	0-15 KM	195 \$	170001215
		15-30 KM	245 \$	170001230
		30-60 KM	295 \$	170001260
6.4	Dompeur 2 essieux 21 à 24 tonnes/vrg ou 17 à 19 tonnes/vrg en dégel	0-15 KM	245 \$	170002015
		15-30 KM	295 \$	170002030
		30-60 KM	345 \$	170002060
6.5	Dompeur 3 essieux 25 à 30 tonnes/vrg ou 20 à 24 tonnes/vrg en dégel	0-15 KM	245 \$	170003015
		15-30 KM	295 \$	170003030
		30-60 KM	345 \$	170003060
6.6	Taux horaire transport (forfait)	6 ROUES	95 \$/H	176000000
		10 ROUES	115 \$/H	171000000
		12 ROUES	125 \$/H	171200000
		DOMPEUR 2 ESSIEUX	135 \$/H	172000000
		DOMPEUR 3 ESSIEUX	145 \$/H	173000000

Le forfait de transport (taux horaire) se calcule du départ de la succursale au retour à la succursale et le minimum facturable est de 2h.

7- FRAIS DE PRÉPARATION

Préparation d'une commande composée par plus de 4 palettes incomplètes de béton	AMBASSADEUR RT : 0 \$	FP4
	RICH TEAM : 45 \$	
	Ø RICH TEAM 95 \$	

Les fonds amassés serviront à payer les frais de chiropratique de nos gars de cour. Le frais ne s'applique pas sur les palettes d'accessoires.

8- FRAIS DE RAMASSAGE

Les ramassages (palettes et/ou produits) sont à la demande du client seulement - la requête et les photos (matériel dans son environnement) doivent être envoyées à commandes@groupericher.com ou par texto au 514 718-7673. N'oubliez pas de fournir votre nom d'entreprise, votre numéro de téléphone, l'adresse de ramassage ainsi que le nombre de palettes à ramasser. Des frais seront chargés selon les critères suivants :

- 1- Le matériel est bien emballé (respect des normes de sécurité routière).
- 2- Le matériel est bien placé et facile d'accès pour notre camionneur.
- 3- La requête a été envoyée par courriel ou par texto, incluant les photos.

Ramassage de matériel sur un chantier			
8.1	A Points 1 à 3 respectés	245 \$	170000095-R
	B Points 1 à 3 non respectés	295 \$	170000145-R
Ramassage de matériel sur un chantier à l'occasion d'une livraison sur un même chantier (la demande doit avoir été faite lors de la prise de commande)			
8.2	A Points 1 à 3 respectés	GRATUIT	
	B Points 1 à 3 non respectés	245 \$	170000100-R
8.3	Si nous nous déplaçons et que le ramassage est non possible ou non accessible, un frais de ramassage sera tout de même facturé	295 \$	000011000

9- RETOUR DE MATÉRIEL

Les retours de matériel sont acceptés (avec frais de manutention dans certains cas) seulement pour les produits de béton Béton Richer, Bolduc et Rinox apparaissant dans la liste de prix. Aucun retour ne sera accepté pour les autres produits. Les politiques de retour seront les mêmes au retour qu'à la sortie, lors de la vente (cube complet, rang complet, au morceau, etc.).

9.1	Retour de palette de produit (doit être revendable : impeccable, entamée ou non, pilée d'origine, idéalement emballée)	5 %	320000000
9.2	Retour de 2 pal. pleines et plus du même produit (doit être revendable : impeccable, entamée ou non, pilée d'origine, idéalement emballée) (les frais de manutention s'appliquent sur l'excédent de 2 pal.)	25 %	320000011
9.3	Tout retour de produits ne rencontrant pas les critères ci-haut sera refusé. Des frais de rebuts seront aussi appliqués.	REBUTS	

10- SURCHARGES DE PRIX DE GAZON

10.1	Commande de gazon pour la journée même (en ramassage et en livraison)	+9,9 ¢/pi ²	000010990	
10.2	Réservation de gazon pour le samedi en PM (en ramassage et en livraison) (à la demande du client seulement)	+4,9 ¢/pi ²	000010400	
10.3	Commande de gazon le dimanche et les jours fériés officiels (en ramassage et en livraison) (à la demande du client seulement)	+9,9 ¢/pi ²	000010850	
10.4	Commande de gazon pendant les vacances de la construction	+4,9 ¢/pi ²	000010860	
10.5	Commande de gazon du 15 juin au 15 septembre :	RICH TEAM : N/A ø RICH TEAM : +4,9 ¢/pi ²	000010300	
	En raison des hausses de température, des canicules, de la nécessité d'irriguer, nos frais de récolte ne sont pas les mêmes durant cette période. Une surprime sera donc facturée au pied carré de gazon, et ce, sans exception.			
10.6	Commande de gazon en début et en fin de saison : Nos frais de récolte et de transport ne sont pas les mêmes dans ces conditions : temps froid, gel, manutention, entreposage à l'intérieur de nos entrepôts, conditions plus difficiles dans nos champs, poids du gazon, période de dégel sur les routes, raccourcissement des journées de travail, etc. Une surprime sera donc facturée au pied carré de gazon, et ce, sans exception.			
		RICH TEAM	ø RICH TEAM	
	A Du début de la saison au 30 avril	+4,9 ¢/pi ²	+8,9 ¢/pi ²	000010100
	B Du 15 oct. au 31 oct.	+2,9 ¢/pi ²	+6,9 ¢/pi ²	000010840
	C Du 1 ^{er} nov. au 14 nov.	+8,9 ¢/pi ²	+14,9 ¢/pi ²	000010700
D Du 15 nov. à la fin de la saison	+16,9 ¢/pi ²	+22,9 ¢/pi ²	000010900	

N'oubliez surtout pas d'avertir vos clients de ces surcharges, adaptez vos contrats et de cette façon, c'est votre client qui absorbera ces frais.

Groupe Richer peut vous fournir une lettre officielle qui explique la surprime saisonnière si cela peut vous aider avec vos clients.

11- FRAIS DE MODIFICATION / ANNULATION DE COMMANDE

Commande annulée, modifiée ou reportée par le client après les délais minimaux requis	95 \$	MODIF
---	-------	-------

* Le gazon réservé non ramassé sera facturé à 100 %, et ce, sans exception. L'escompte Web ne sera pas appliqué si la commande est modifiée.

12- ESCOMPTE WEB

Un escompte web s'appliquera sur les commandes de produits de béton Béton Richer, Bolduc et Rinox placées au groupericher.com (les commandes doivent être finales et ne peuvent pas être modifiées : une commande modifiée perdra son escompte).

Escompte WEB BÉTON (ramassé ou livré)	RICH TEAM : -2,5%
---------------------------------------	--------------------------

L'escompte web est offert seulement aux protégés Rich Team et s'applique seulement sur les produits de béton (pas sur le gazon, les accessoires, le transport, les palettes, les taxes, etc.).

13- GARANTIES ET SAVOIR-VIVRE

Groupe Richer est le leader de l'industrie et est sans contredit le distributeur qui vous servira le plus efficacement sur le marché. Pour ceux qui désirent réellement collaborer en partenariat avec nous, vous serez impressionnés par nos forces et avantages. Si vous pensez qu'il y a un problème avec nos produits et/ou services, nous vous invitons à lire le texte suivant pour savoir ce qui est normal ou pas et pour savoir comment procéder.

Protégés Rich Team : contactez votre représentant et il prendra charge de votre problématique sur-le-champ. Nous vous rappelons que si vous avez un commentaire ou une plainte à formuler, cela doit être communiqué avec savoir-vivre, calme et respect, idéalement entre 8h et 17h du lundi au vendredi, à moins qu'il s'agisse d'une urgence. Afin que cette gestion soit la plus efficace possible, s.v.p. envoyez votre nom d'entreprise, une explication de la problématique ainsi qu'une photo sur le cellulaire de votre représentant.

ø **Rich Team** : envoyez votre nom d'entreprise, une explication de la problématique ainsi qu'une photo à plainte@groupericher.com

GAZON :

Nous ne répondons pas aux plaintes liées :

- au manque d'arrosage ou à la surchauffe (à cause d'une pose trop lente), à moins que le gazon soit déjà en surchauffe lors de la livraison. Dans ce cas, la plainte sera considérée si elle est faite dans un délai de 2h suivant la livraison, auprès de votre représentant. Si l'installation a été effectuée par Groupe Richer et que le gazon est en surchauffe, la plainte sera considérée.
- au gazon ramassé en succursale (gazon accepté lors du ramassage).
- aux dommages causés par l'hiver.
- à la présence « d'herbes non désirables apparues », car les produits Gazon Richer sont cultivés et livrés 100% purs.

NB : Les produits Gazon Richer doivent être utilisés de façon normale et doivent bénéficier d'au moins 4 à 6 heures d'ensoleillement par jour, selon la variété.
NB : La plainte sera considérée s'il y a plus de 10% des rouleaux (soit 8 rlx/pal.) qui sont non utilisables (malgré que cela arrive très rarement).

BÉTON :

Nous ne répondons pas aux plaintes/commentaires concernant :

- l'efflorescence (surtout sur les produits noirs!) ni aux différences d'épaisseur.
- des morceaux abîmés (la quantité peut aller jusqu'à 5% de la commande - nous vous suggérons de les utiliser pour vos découpes).
- les différences de couleur causées par différents lots : mélangez les palettes (3 à la fois).

SABLE POLYMÈRE :

Considérant que Groupe Richer ne peut vérifier si le client a respecté les directives du manufacturier lors de l'application/installation, de l'entreposage et/ou du nettoyage après l'application, nous ne pourrions répondre à aucune plainte liée à ces produits spécifiques, et ce, sans exception.

Aucune garantie sur les produits en liquidation ou en surplus d'inventaire.

N'oubliez pas que la violence c'est aussi : des comportements non respectueux, de l'agressivité verbale, de l'intimidation et de la colère.

14- CONDITIONS DU RABAIS FIDÉLITÉ

Le rabais fidélité est offert exclusivement aux protégés Rich Team. Obtenez un crédit de 2,5% du montant de vos achats pour chaque tranche d'achat de 15000\$ de béton (Béton Richer, Bolduc & Rinox), de 75000 pi² de gazon et de 75000 pi² de service d'installation de gazon (excluant les frais de palettes, livraison, taxes, achats d'accessoires, etc.).

Lorsqu'au moins une tranche d'achat est atteinte, le crédit est aussitôt réclamable à condition qu'un placement ait été ou soit effectué en 2021. Le crédit ne peut pas être plus de 25% de la valeur du placement et ne peut pas être appliqué sur un placement de paillis en dropship. Le crédit se fera directement dans le compte (même s'il est à zéro) et s'effectuera +/- 2 semaines suite au placement final du placement. Les crédits cumulés, grâce au rabais fidélité, deviennent nuls et non utilisables s'ils ne sont pas liés à un placement, au plus tard le 31 décembre 2021, à 23h59.

15- CONDITIONS DE PLACEMENT

1- CONDITIONS SPÉCIALES DE VENTE ET DE PLACEMENT

A- Toute la marchandise achetée chez Groupe Richer demeure en sa propriété jusqu'au paiement complet des factures.

B- Les termes de paiement placement accordés sont :

- Pour nos clients possédant une marge de crédit, consultez la section conditions de paiement ci-dessous
- Nos clients possédant une marge de crédit et effectuant un paiement le jour de la livraison/du ramassage profiteront d'un 4% d'escompte sur leur commande (avant frais de transport, taxes et frais de consignation de palettes). Dans ce cas, nous n'ac-

ceptons pas les paiements par carte de crédit. Cet escompte n'est pas offert pour un placement effectué entre le 30 août et le 31 décembre 2021 pour une livraison au printemps, à moins d'effectuer le paiement avant le 31 décembre.

- Pour nos clients ne possédant pas de marge de crédit : P.S.L. le jour de la livraison/du ramassage. Nous acceptons les paiements par carte de crédit. Aucun incitatif de paiement sur livraison n'est offert.
- Une pénalité de 15% sera appliquée sur tout montant impayé/payé en retard.
- Dans tous les cas, un paiement doit être effectué lors de la livraison/du ramassage. Pour nos clients possédant une marge de crédit, le ou les chèques devront être remis lors de la livraison/ramassage et devront être datés de la date de livraison/ramassage. Le ou les chèques seront déposés selon les termes précisés dans la section conditions de paiement ci-dessous, à moins que le compte régulier devienne en souffrance (30 jours de plus que le terme normal du 15^e jour du mois suivant la facture). Par exemple, si le 15 octobre, un compte qui aurait dû être payé depuis le 15 septembre pour des factures d'août n'est toujours pas payé, les chèques conservés pour le paiement de la commande placement seront déposés pour régler le compte de placement, même si le(s) terme(s) de paiement de celui-ci n'est pas normalement exigible à ce moment. En résumé, le privilège d'obtenir des termes de paiement spéciaux pour une commande de placement est en corrélation avec la rigueur du respect des termes de paiement réguliers.

C- Aucun retour ne sera accepté, et ce, sans exception et aucune garantie ne s'applique sur les produits vendus lors du placement.

D- Des frais universels de préparation/transport seront ajoutés à la facture :

- Commande livrée : 295\$ par voyage (environ 20 palettes)
- Commande livrée de paillis seulement (dropship) : 395\$ par voyage (34 palettes)
- Commande ramassée : 145\$ de frais de préparation. Les commandes devront être ramassées en un seul voyage, dans une de nos 9 succursales. Note : une facture sera émise le jour du ramassage prévu même si le client ne se présente pas pour obtenir la marchandise.
- Des frais de consignment de palette de 30\$ (par palette) seront ajoutés à la facture, s'il y a lieu.

E- Tout contrat de placement doit être accompagné d'une commande (excluant les frais de transport, les taxes et les frais de consignment de palettes) de :

- Minimum 2500\$ pour une commande livrée
- Minimum 2500\$ et maximum 5000\$ pour une commande ramassée (obligatoire en un seul ramassage)

F- Tant les prix de la présente offre que les diverses conditions s'y rattachant sont uniques et ne pourront être répétés. Toute autre commande de ces produits sera régie par les règles de vente Groupe Richer en vigueur.

2- CONDITIONS DE LIVRAISON, DE COMMANDE ET DE PAIEMENT

PLACEMENT DU 1^{ER} JANVIER AU 29 AOÛT 2021

LE PAIEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ, SELON LE MONTANT DU PLACEMENT :

2500\$ à 3500\$	en totalité, 60 jours suivant la date de livraison du placement
3500\$ à 4500\$	en totalité, 90 jours suivant la date de livraison du placement
4500\$ et +	en totalité, 6 mois suivant la date de livraison du placement (mais au plus tard le 1 ^{er} décembre 2021)

PLACEMENT DU 30 AOÛT AU 31 DÉCEMBRE 2021

LE PAIEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ, SELON LE MONTANT DU PLACEMENT :

2500\$ à 3500\$	en totalité, 60 jours suivant la date de livraison du placement
3500\$ à 4500\$	en totalité, 90 jours suivant la date de livraison du placement
4500\$ et +	en 2 versements de 50%, le 15 juin 2021 et le 15 juillet 2021

16- ZONE DE LIVRAISON SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE

La section hachurée est la zone de livraison régulière couverte. Outre cette zone, nous pouvons livrer partout au Québec et en Ontario avec un frais supplémentaire à déterminer par votre représentant.

